

DIRECTEUR(TRICE) DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce est située en plein cœur de la Beauce, à proximité de grands centres urbains. Elle ne cesse de se développer et s'assure d'améliorer continuellement la qualité de vie de ses citoyens. Les employés permanents de la Ville affectés aux différents services bénéficient d'un régime de fonds de pension, des assurances collectives, des congés annuels, mobiles et de maladie. L'organisation encourage le sens de l'initiative ainsi que les propositions de nouvelles approches par ses employés.

Description

Le directeur de l'urbanisme et de l'environnement assume des responsabilités reliées aux projets de développement, de consolidation et de protection du territoire et du milieu bâti. Entre autres, il participe à la planification et gère l'aménagement et la protection du territoire en conformité avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC Beauce-Centre, le plan et les règlements d'urbanisme de la Ville et la législation provinciale et fédérale applicable. Il voit également à la planification, l'organisation, la direction et le contrôle des tâches réalisées par son service.

Responsabilités

- Accueillir, informer et assister les citoyens, les professionnels, les promoteurs ou toutes autres personnes dans leurs projets et demandes d'information concernant l'urbanisme, l'aménagement du territoire et l'environnement.
- Délivrer des permis, des certificats et des attestations dans le respect de la réglementation et des lois applicables.
- Recevoir, analyser et préparer les demandes devant être soumises à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)*.
- Participer à la planification des projets de développement résidentiel, industriel et commercial.
- Rédiger la réglementation d'urbanisme et assurer, en collaboration avec le service du greffe, le respect des procédures d'adoption et d'entrée en vigueur des règlements.
- Animer des séances de consultation publique.
- Coordonner les réunions du Comité consultatif d'urbanisme et du Comité environnement et développement durable de la Ville.
- Agir comme responsable de l'AGDI (gestion et location d'espaces industriels).
- Collaborer avec la direction générale à la vente des terrains appartenant à la Ville.

Profil recherché

- Détenir une formation universitaire de premier cycle en aménagement du territoire, en urbanisme ou dans une discipline jugée équivalente.
- Détenir une formation universitaire de deuxième cycle est considéré comme un atout.
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec est un atout.
- Une expérience dans le milieu municipal constitue un atout.
- Bonne connaissance de l'informatique et des logiciels appropriés, dont la Suite Office.
- Excellente maîtrise du français et bonne capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit.
- Habiletés en interprétation et rédaction réglementaire, en lecture de plan et en conciliation de différends.
- Excellente gestion des priorités et capacité de travailler simultanément sur plusieurs projets.
- Très bonnes habiletés en relations interpersonnelles et en communications organisationnelles et excellent sens du travail d'équipe.

Conditions de travail

- Poste régulier à temps complet (37,5 heures/semaine).
- Salaire selon la politique salariale en vigueur (à partir de 61 210\$).
- Avantages sociaux concurrentiels, dont assurances collectives et fonds de pension.
- Formation continue.

Votre candidature

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **9 décembre 2022** à :

Marc-André Paré CRHA
Courriel : mapare@mapconsultant.ca



**MARC-ANDRÉ
PARÉ** consultant inc.
Votre partenaire en solutions
RH et en management